

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

22 Mars 2022

~~~~~

Date d'affichage

22 Mars 2022

~~~~~

Nombre de conseillers

~~~~~

En exercice 29

Présents 24

Votants 27

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 28 MARS 2022 A 19 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames LAINÉ - LANGE - BIEN - MATHIEU - DUBOIS - LAQUIEZE -  
VIRASSAMY PADEYEN - ABITBOL - PIRSON - CHARPENTIER - BECRET -  
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAIGNETTE - GAUMONT - BRUNI - MAÏDA - CHAUFFERT - PIGNY -  
CHERRONNET - DECLUY - LEGER - KISKELL - KAPPE SOPIO

**Absent :**

Monsieur Bastien LOMBARD

**POUVOIR :**

Monsieur Bernard HATAT à Madame Rose-Marie LAINÉ

Monsieur Patrick DOMANGE à Monsieur Michel BRUNI

Madame Chantal LEGER à Monsieur François GAIGNETTE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Pascale DUBOIS a été désignée secrétaire de séance.

~~~~~

Le procès-verbal de la séance du 16 Février 2022 a été approuvé à l'unanimité

**Madame Sylvie BUTIN, Maire, a quitté la salle et n'a pas participé au vote**  
**Monsieur François GAIGNETTE a été élu Président**  
**pour le vote du Compte Administratif 2021**

**N° 2022/17 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021**  
**« BUDGET PRINCIPAL VILLE »**

**N° 2022/17 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
« BUDGET PRINCIPAL VILLE »**

Le compte administratif 2021 du budget principal de la ville de Saint-Memmie fait apparaître les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	- 4 417 232.26 €
Recettes de fonctionnement	+ 5 313 017.28 €
Excédent reporté de fonctionnement n-1 ZAC	+ 3 790 243.73 € (dont 33 138.66 € clôture)
	-----
<b>Résultat section de fonctionnement fin 2021</b>	<b>4 686 028.75 €</b>
Dépenses d'investissement	- 2 468 047.62 €
Recettes d'investissement	+ 1 445 180.02 €
Excédent d'investissement reporté	+ 814 831.64 €
	-----
<b>Résultat section d'investissement fin 2021</b>	<b>- 208 035.96 €</b>
<b>Excédent brut global</b>	<b>4 477 992.79 €</b>
Restes à réaliser dépenses d'investissement	- 1 659 536.00 €
Restes à réaliser recettes d'investissement	+ 472 247.00 €

- Considérant que ces réalisations correspondent aux orientations définies par le Conseil Municipal,

- Constatant les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Il vous est proposé :

⇒ d'**APPROUVER** le compte administratif 2021 du budget principal de la ville de Saint-Memmie, qui présente un excédent brut global de 4 477 992.79 € (hors restes à réaliser).

⇒ de **DONNER** acte global à Madame le Maire de la présentation faite dudit compte administratif.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	27
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le 29 Mars 2022.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN